

La Belgique a des atouts pour attirer les universitaires britanniques

BREXIT Le Royaume-Uni peine à rassurer ses scientifiques sur la sortie de l'UE

► L'inquiétude quant à une « fuite des cerveaux » grandit outre-Manche.

► Malgré l'opposition de la communauté scientifique au Brexit, la sortie des Britanniques pourrait toutefois être une opportunité pour la recherche universitaire en Belgique.

Dans les universités du Royaume-Uni, les départs du personnel originaire de l'Union européenne ont augmenté de 30 % au cours de ces deux dernières années. C'est ce que révèlent les données rendues publiques, en 2017, par une douzaine d'établissements. De quoi interpellier les universités et les médias outre-Manche,

qui commencent à s'inquiéter d'une « fuite des cerveaux ». Alors que les Européens non britanniques composent 23 % du personnel universitaire au Royaume-Uni, les tergiversations du gouvernement britannique pourraient contribuer à l'exode de leurs universitaires vers l'UE et notamment la Belgique.

Une nuisance pour la science

Sandra Arndt, qui a quitté son poste à l'Université de Bristol à la suite du référendum pour rejoindre le Département géosciences, environnement et société (DGES) de l'Université libre

de Bruxelles, n'imaginait d'ailleurs pas que le gouvernement britannique « serait incapable de garantir le droit de séjour aux citoyens européens ».

En effet, le gouvernement britannique n'exclut toujours pas la possibilité d'un « hard Brexit » et maintient notamment sa volonté de limiter la libre circulation des personnes.

En entravant la mobilité transfrontalière, le Brexit pourrait avoir pour première conséquence de complexifier les partenariats privilégiés entre universités. Or, les établissements belges entretiennent souvent des rapports étroits avec des institutions britanniques, comme nous le dit Kristine Bartik, professeure et vice-rectrice de l'ULB : « Nous avons des partenariats de recherche forts avec Oxford et Cambridge à travers la Fondation Wiener Anspach. Ces accords sont précieux pour les universités britanniques car ils montrent leur ouverture vers les universités européennes, mais également parce qu'ils permettent à leurs chercheurs de poursuivre les collaborations avec leurs collègues en Belgique malgré les incertitudes sur les financements européens. »

En effet, s'opposer à l'une des quatre libertés fondamentales de l'UE aura pour conséquence probable une sortie du pays des programmes de recherche européens.

Une chance pour la Belgique ?

Pour Frank Pattyn, président du DGES, le départ britannique constituerait d'ailleurs un inconvénient pour la recherche scientifique en Belgique : « Il y a une

grande qualité de recherche au Royaume-Uni et nous perdrons un partenaire privilégié avec qui nous collaborons depuis longtemps. Si, sur le long terme, le Brexit pourrait représenter une opportunité pour d'autres pays - qui assumeront un rôle plus important dans les pro-

grammes -, la sortie des Britanniques s'oppose à l'esprit de la collaboration scientifique. »

Néanmoins, avec l'arrivée potentielle de chercheurs britanniques, le Brexit peut représenter un intérêt pour la recherche et l'enseignement en Belgique. « Le système d'enseignement est différent au Royaume-Uni et accueille des chercheurs d'outre-Manche apporterait une vision anglo-saxonne à notre enseignement, ce qui est intéressant. Ce modèle est, par exemple, davantage basé sur des travaux et la résolution de problèmes que sur les examens. De plus, il y aurait sans doute une plus grande probabilité de recevoir des candidatures de qualité lors de l'ouverture de postes académiques dans nos universités. Le revers de la médaille serait une plus grande concurrence entre les chercheurs qui travaillent en Belgique et ceux provenant de l'étranger », nous dit Frank Pattyn.

Selon Sandra Arndt, vu le contexte international, la Belgique pourrait connaître une multiplication des candidats qui, comme elle, souhaitent venir y travailler : « L'Union européenne est aujourd'hui la mieux armée pour attirer les meilleurs scientifiques provenant du Royaume-Uni. Par exemple, à l'Université de Bristol, un doctorant a refusé un poste suite au Brexit. La Belgique a ses atouts : c'est un pays du Benelux, dynamique et multiculturel. »

C'est d'autant plus vrai que la Belgique, et plus particulièrement la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), a entamé un

processus d'internationalisation de son enseignement permettant ainsi de renforcer son attractivité auprès des universitaires non francophones.

Les universités belges proposent en effet de plus en plus de masters en anglais et la recherche en sciences fondamentales se fait aujourd'hui généralement dans la langue de Shakespeare. ■

CHARLES REGNIER

Ce vendredi, ça passe ou ça casse...

Theresa May réunit vendredi ses principaux ministres dans sa résidence de Chequers, alors que les tensions entre les Brexiteurs et leurs adversaires sont à leur paroxysme. Pour donner satisfaction aux deux camps, la Première ministre présentera une « troisième voie » concernant les relations commerciales du Royaume-Uni avec l'Union européenne après le Brexit. D'après les informations qui ont filtré dans la presse, il ne s'agirait en réalité que d'une version remaniée du « partenariat douanier » défendu par la cheffe du gouvernement au printemps et rejeté par l'UE. Si c'est le cas, certains ministres pro-Brexit pourraient claquer la porte du gouvernement. « Si les vrais Brexiteurs ne démissionnent pas par principe maintenant, alors ils ne démissionneront jamais », prédit un éditorialiste du *Financial Times*.

Ce sommet ministériel s'annonce de toute façon très tendu. Jaguar Land Rover risque de fermer ses usines au Royaume-Uni « en cas de mauvais accord », a averti jeudi son président. Face à l'exaspération exprimée par un nombre croissant de dirigeants de grandes entreprises, une partie des élus du parti conservateur, censé être pro-business, commencent à s'affoler. Jeudi, 46 députés tories pro-européens ont adressé une lettre à Theresa May. Ils la supplient de trouver de toute urgence un accord sur le Brexit, au sein du gouvernement, qui permette de « continuer à commercer de manière fluide avec l'UE, d'éviter le rétablissement de la frontière (entre l'Irlande du Nord et l'Éire) et assure la prospérité des entreprises ».

AMANDINE ALEXANDRE, À LONDRES